TÉMOIGNAGES

SALLE 277, CHAMBRE DES COMMUNES,

26 avril 1938.

Le Comité permanent des chemins de fer et de la navigation se réunit à 11 heures du matin sous la présidence de sir Eugène Fiset.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, j'appelle l'ordre du jour. A la dernière séance du Comité, vous avez posé une question, monsieur Walsh. La réponse est prête. Voulez-vous qu'on la place au dossier?

M. Walsh: Pas nécessairement, si elle est au compte rendu.

Le président: Vous suffira-t-il d'en avoir une copie?

M. Walsh: Oui.

Le président: Très bien; la voici:

Question A. 1. — Quelle était la valeur nominale de la dette fondée des Chemins de fer Nationaux de 1923 à 1937 inclusivement?

23,402,783 47

Question B. 1.—Quel montant de la valeur nominale de ces émissions a été retiré?

188,769,059 72

Question B. 2. — Quels furent les montants de l'escompte et des frais applicables aux émissions ainsi retirées?

Question C. 1. — Quelle proportion de cet escompte ou de ces frais comprise dans les crédits votés par le Parlement pour combler les déficits, dans chacune des années de 1933 à 1937 inclusivement?

Réponse: Escompte et frais d'émission compris dans les crédits:

1933	 Néant	
	\$	1
1935	 23,464 75 Frais d'émission	1
1936	 31,102 11 Frais d'émission	1
	 938,728 79 Escompte	

M. Stewart avait posé une autre question, mais les fonctionnaires des Chemins de fer Nationaux n'ont pas jugé à propos d'y répondre. Pour rendre la situation claire, nous attendrons, pour traiter cette question, d'étudier les lignes de paquebots. A ce moment, M. Vaughan sera là et pourra nous donner une explication complète. Etes-vous satisfaits de cela?

Maintenant, messieurs, nous allons examiner le rapport annuel des Chemins de fer Nationaux du Canada. Je suppose que la procédure que nous avons suivie l'année dernière vous satisfera cette année. Je vais demander à M. Armstrong de lire le rapport du président.